



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES  
Vals d'Aix et Isable

# Plan Climat Energie Volontaire

2025-2031

Document de synthèse

# SOMMAIRE

## Table des matières

1	Introduction.....	2
2	Méthodologie.....	3
3	Diagnostic.....	4
3.1	Consommation d'énergie.....	4
3.2	Production d'énergies renouvelables.....	5
3.3	Emissions de gaz à effet de serre (GES).....	6
3.4	Qualité de l'air.....	8
3.5	Vulnérabilité aux changements climatiques.....	9
4	Stratégie et objectifs.....	10
4.1	Stratégie énergétique.....	10
4.1.1	Consommation d'énergie.....	10
4.1.2	Production d'énergies renouvelables.....	11
4.1.3	Comparaison avec le scénario tendanciel et les objectifs déclinés du SRADDET.....	12
4.2	Emissions de gaz à effet de serre (GES).....	14
4.3	Priorisation des autres thématiques d'action.....	14
5	Programme d'action.....	15

## 1 Introduction

La Communauté de Communes s'est engagée dans une démarche de PCAET (Plan Climat Air-Energie Territorial) volontaire.

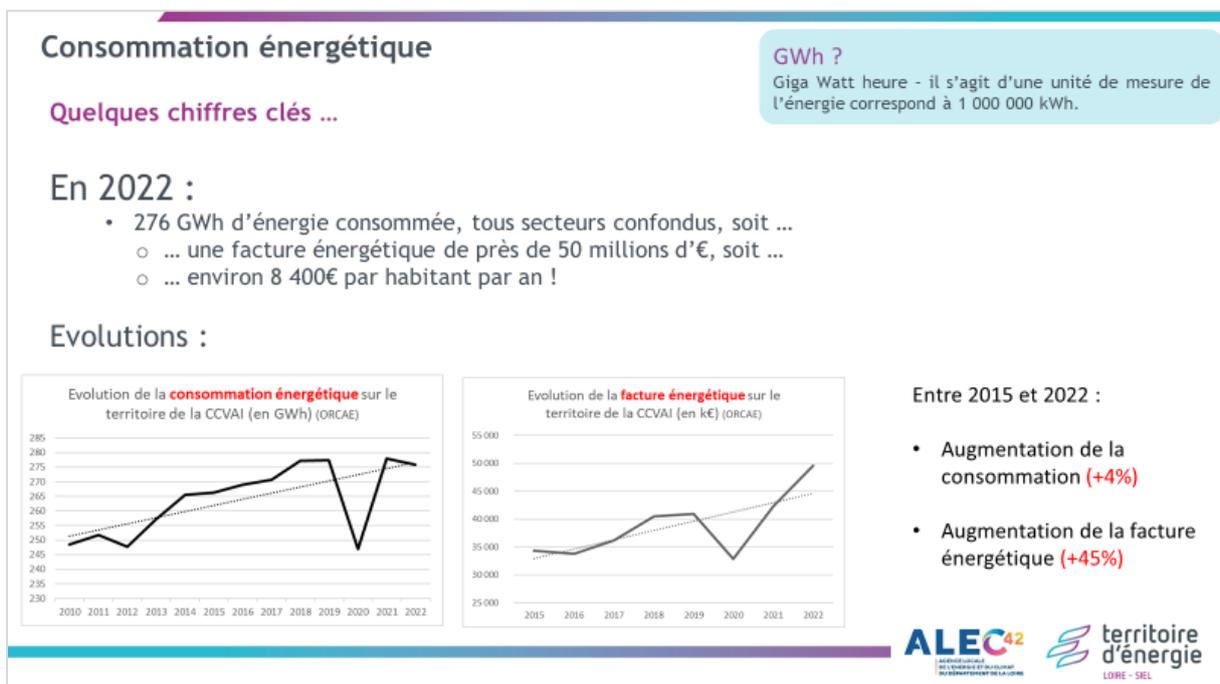
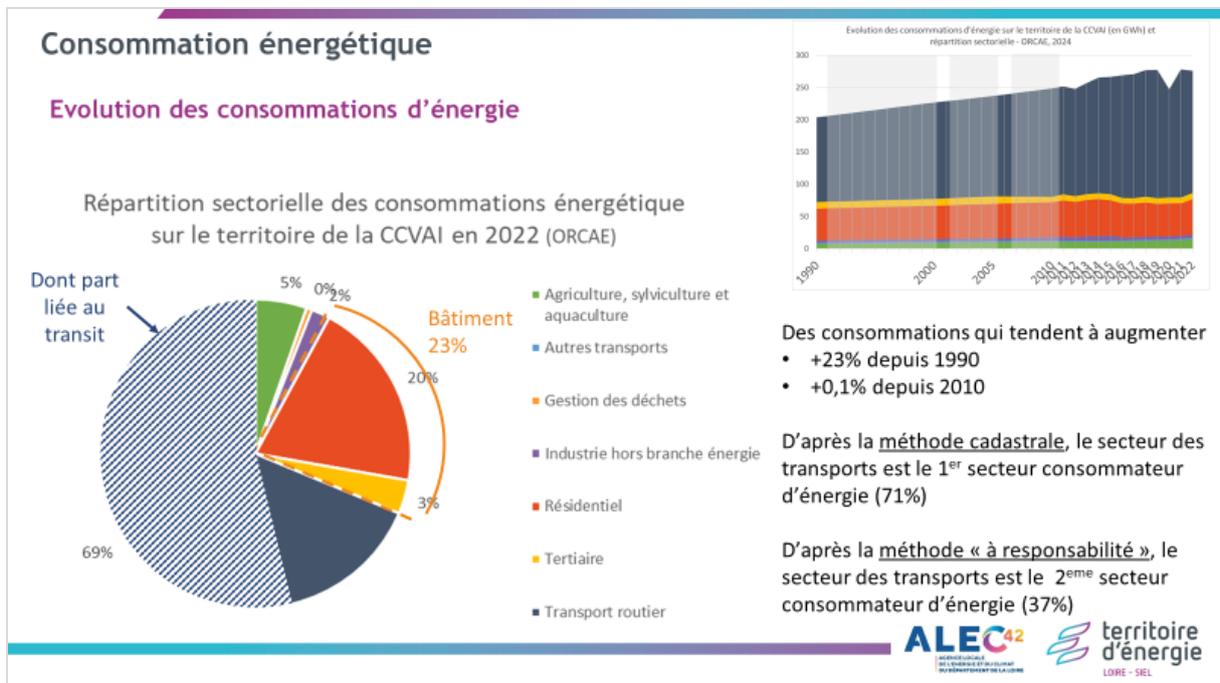
Il s'agit d'un outil de planification qui permet aux collectivités de se saisir des enjeux de transition énergétique et écologique, et d'initier une dynamique locale et cohérente.

La CCVAI est accompagnée par le SIEL-TE et l'ALEC 42 dans cette démarche.



### 3 Diagnostic

#### 3.1 Consommation d'énergie



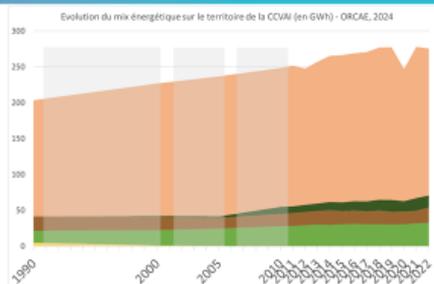
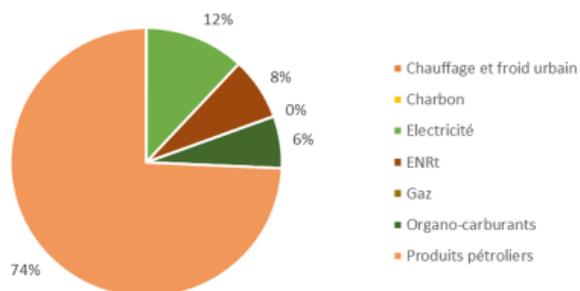
Méthode cadastrale : prise en compte de l'ensemble des déplacements effectués sur un territoire, qu'il s'agisse de déplacements locaux, de transit routier, de circulation autoroutière, transit aérien, ...

Méthode « à responsabilité » : prise en compte exclusivement des déplacements relevant des activités liées au territoire : mobilité quotidienne des habitants ou des personnes venant travailler sur le territoire, transport de marchandises pour alimenter les commerces locaux ou exporter les productions, ...

## Consommation énergétique

### Evolution du mix énergétique

Mix énergétique sur le territoire de la CCVAI - 2022 (ORCAE)



Produits pétroliers : principale source énergétique consommée sur le territoire

Fin de la consommation de charbon au début des années 2000

Augmentation progressive des besoins en électricité

Développement de la consommation d'organo-carburants



## 3.2 Production d'énergies renouvelables

### Production Energies Renouvelables

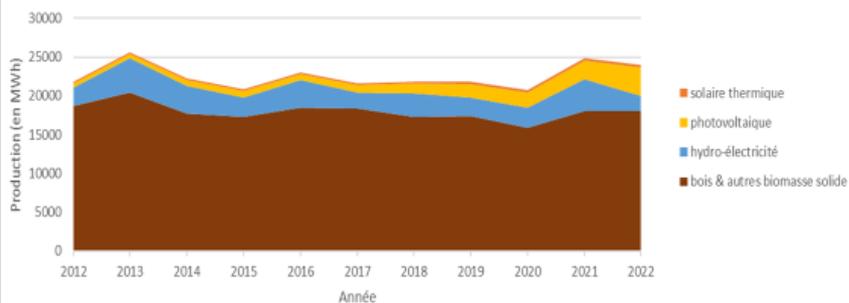
Source ORCAE\*

Evolution 2012 - 2022 :  
 • Evolution 2012 - 2022 : +9.8%  
 • Production en 2022 : 24 GWh

Principales filières en 2022 :

1. Bois : 75%
2. Photovoltaïque : 16%
3. Hydro : 8%

Evolution de la production d'énergies renouvelables



\*ORCAE : Observatoire Régional Climat Air Energie



## Potentiel ENR (Source ORCAE\*)

### Synthèse des potentiels

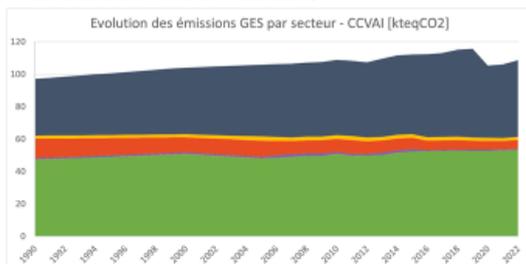
Filière	Potentiel de production restant	Production actuelle	Consommation actuelle
Eolien	Inconnu – 705 ha sans contrainte forte ni zone d'exclusion potentielle	0 GWh	Electricité : 27 GWh
Photovoltaïque	75,4 GWh	3,75 GWh	
Hydroélectricité	NC	1,93 GWh	
Solaire thermique	17,8 GWh	0,27 GWh	Chaleur : 39 GWh
Bois énergie	34 GWh	18,01 GWh	
Biogaz	21,4 GWh	0 GWh	
Géothermie	NC	0,73 GWh	

### 3.3 Emissions de gaz à effet de serre (GES)

## Emissions de GES par secteur

Source ORCAE\*

### Evolution 1990 - 2022 :



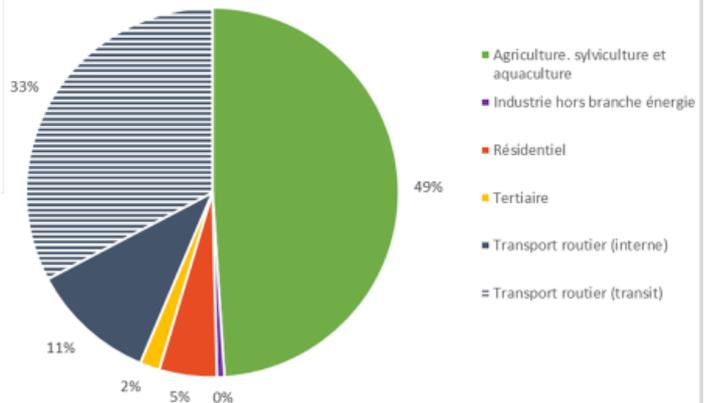
### Observations :

- Evolution 1990 - 2022 : +14.9%
- Emissions en 2022 : 109 kteqCO2
- Principaux secteurs émetteurs : Agriculture et transport

### teqCO2 : kékako ?

Unité utilisée pour comptabiliser les émissions GES. Convertit les GES autres que le CO2 en « équivalent CO2 » selon leur pouvoir de réchauffement global (PRG).

### Emissions GES par secteur 2022 - CCVAI [kteqCO2]

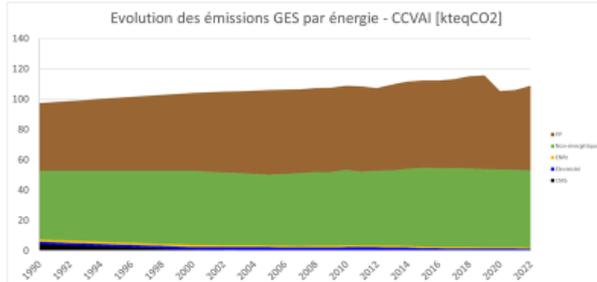


\*ORCAE : Observatoire Régional Climat Air Energie

## Emissions de GES par énergie

Source ORCAE\*

### Evolution 1990 - 2022 :



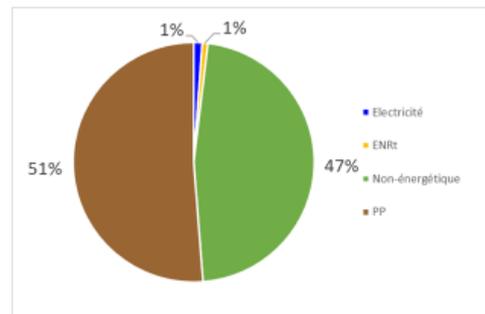
#### Observations :

- Evolution 1990 - 2022 : +14.9%
- Emissions en 2022 : 109 kteqCO2
- Principales sources d'émissions : produits pétroliers (essence, fioul, gaz) et émissions non-énergétiques (méthane et engrais azotés)

### GES non-énergétique : kézako ?

Emissions non liées à la combustion d'énergies fossiles mais à d'autres phénomènes comme la fermentation entérique des ruminants ou la décomposition des déchets.

### Emissions GES par énergie 2022 - CCVAI [kteqCO2]



\*ORCAE : Observatoire Régional Climat Air Energie

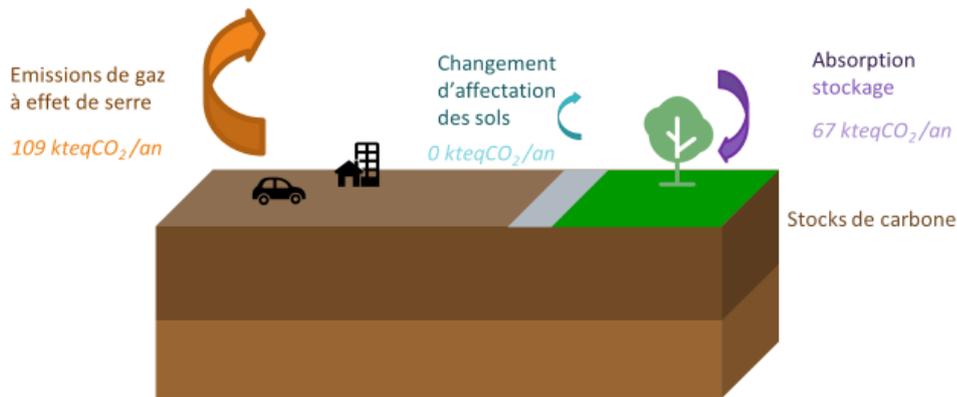
ALEC42  
LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE  
LE DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE  
LE DÉPARTEMENT DE LA SAOÛRE  
LE DÉPARTEMENT DE LA Vienne

territoire  
d'énergie  
LOIRE - SIEL

30

## Séquestration carbone

### Synthèse



**CCVAI = + 42 kteqCO<sub>2</sub>/an**

ALEC42  
LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE  
LE DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE  
LE DÉPARTEMENT DE LA SAOÛRE  
LE DÉPARTEMENT DE LA Vienne

territoire  
d'énergie  
LOIRE - SIEL

### 3.4 Qualité de l'air

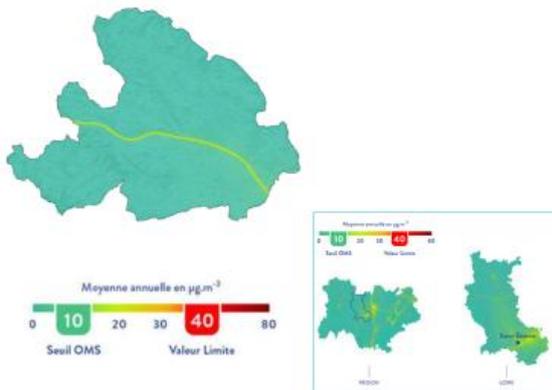
#### Qualité de l'air - enjeux sur le territoire de la CCVAI

##### Cartographies des concentrations de polluants dans l'air en 2023

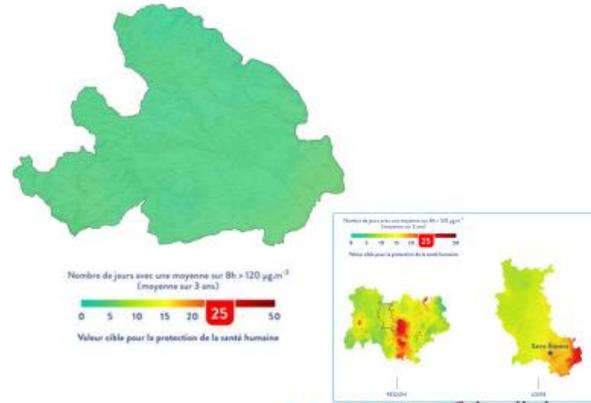
##### Seuils OMS ?

Seuils définis par l'OMS fixant des valeurs limites au-delà desquelles l'impact des concentrations de polluants atmosphériques ont des répercussions sur la santé.

Dioxyde d'azote -  $NO_2$   
Moyenne annuelle en  $\mu g/m^3$



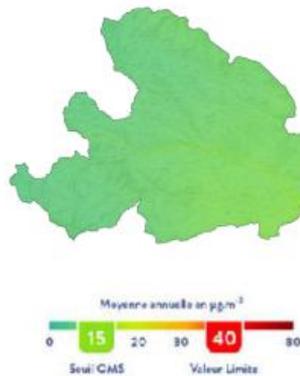
Ozone -  $O_3$   
Nb de jours avec dépassement de  $120 \mu g/m^3$  sur 8h



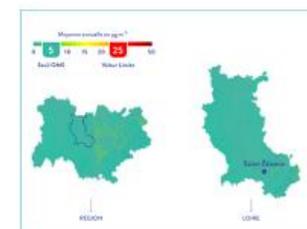
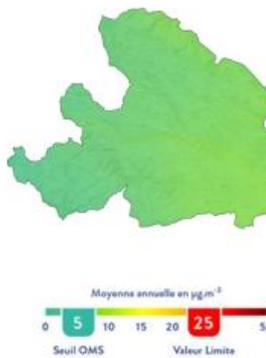
#### Qualité de l'air - enjeux sur le territoire de la CCVAI

##### Cartographies annuelles des concentrations de polluants dans l'air en 2021

Particules - PM10  
Moyenne annuelle en  $\mu g/m^3$



Particules - PM2.5  
Moyenne annuelle en  $\mu g/m^3$

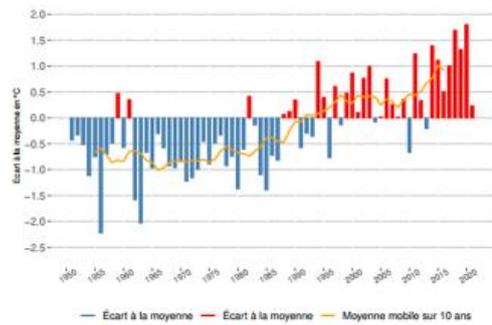


### 3.5 Vulnérabilité aux changements climatiques

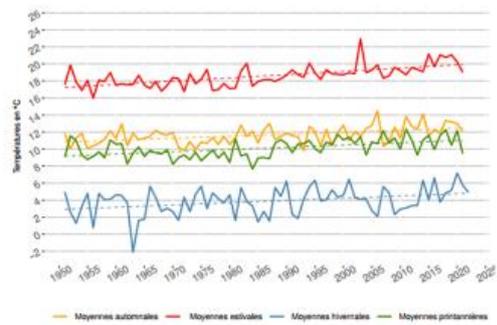
## Observations climatiques

### Températures moyennes

Écart à la moyenne 1981 - 2010 de la température moyenne annuelle à Vichy-Charmeil (°C, altitude 249 m)



Évolution des températures moyennes saisonnières à Vichy-Charmeil (°C, altitude 249 m)



Les températures moyennes annuelles ont augmenté de +2°C à Vichy-Charmeil entre 1953 et 2021.

L'analyse saisonnière montre que cette augmentation est plus marquée au printemps (+1,9°C) et en été (+2,7°C).

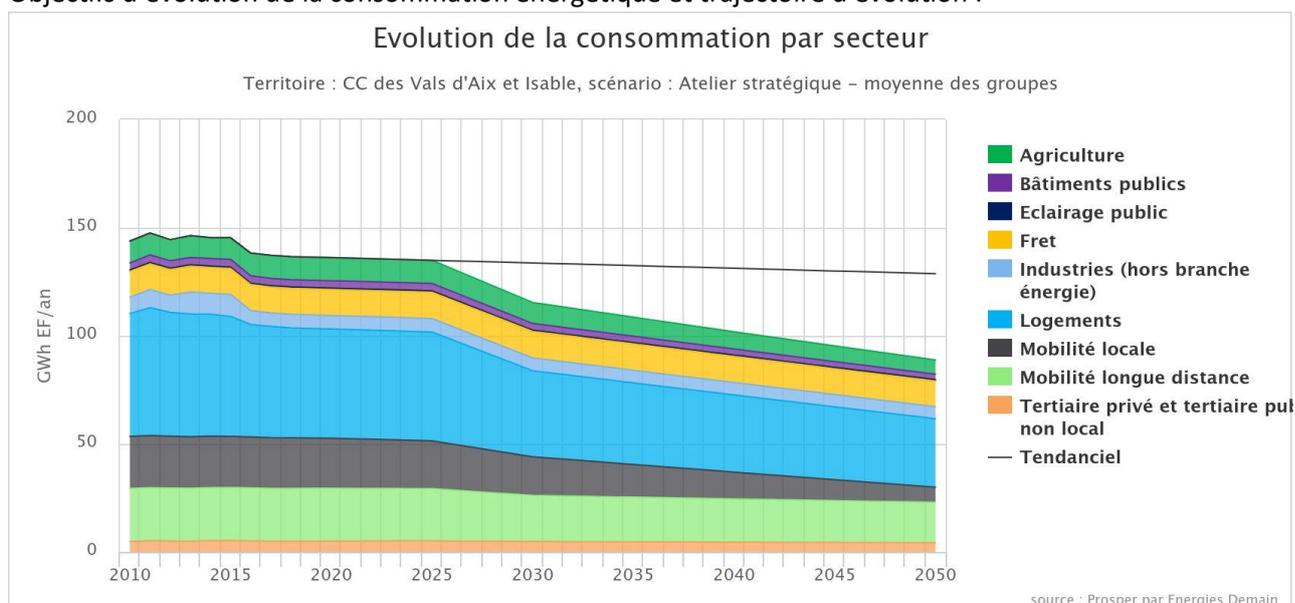
Poursuite de la tendance de réchauffement jusqu'en 2050, quelque soit le scénario.

## 4 Stratégie et objectifs

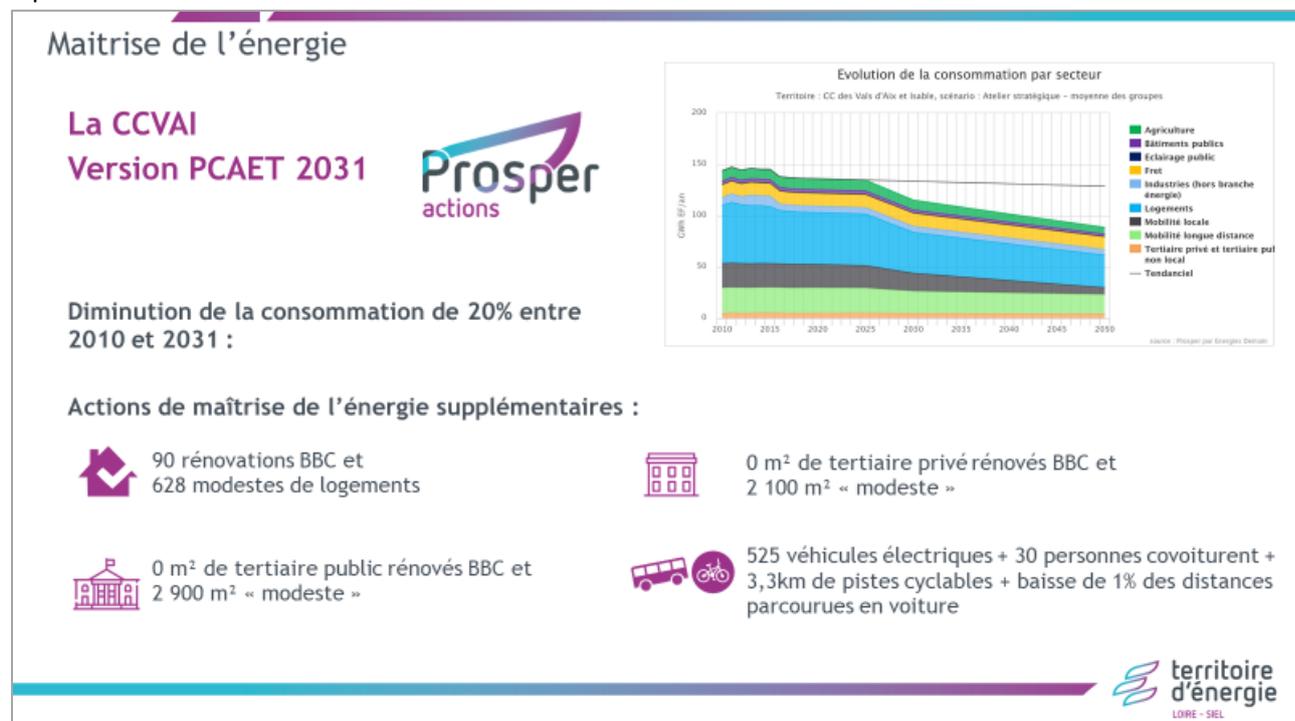
### 4.1 Stratégie énergétique

#### 4.1.1 Consommation d'énergie

Objectifs d'évolution de la consommation énergétique et trajectoire d'évolution :

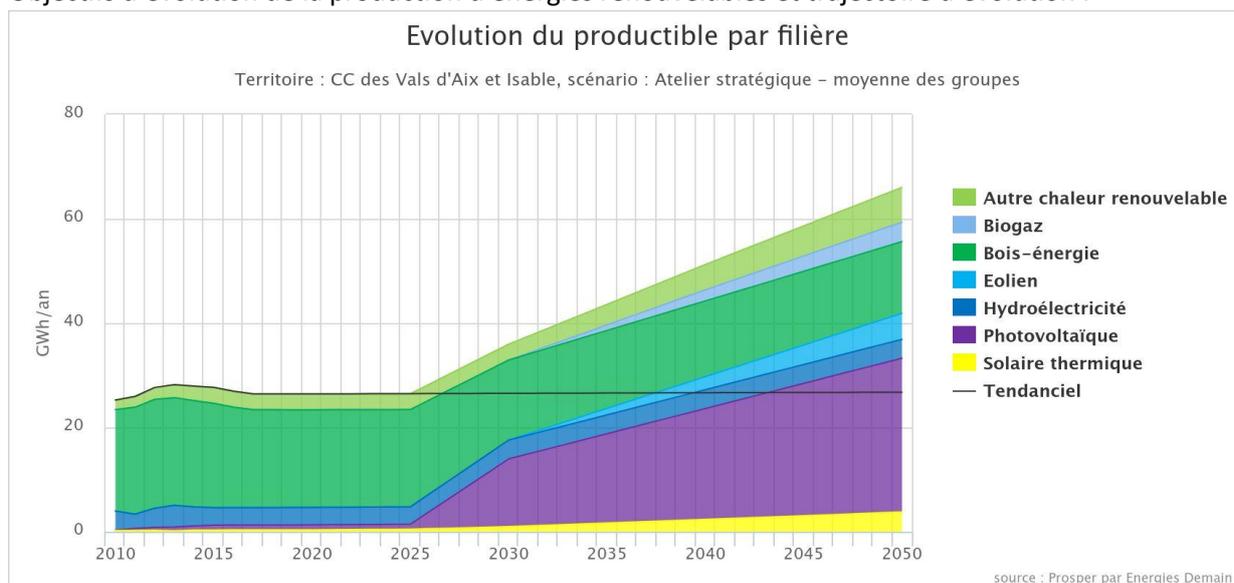


Equivalences en termes d'actions :

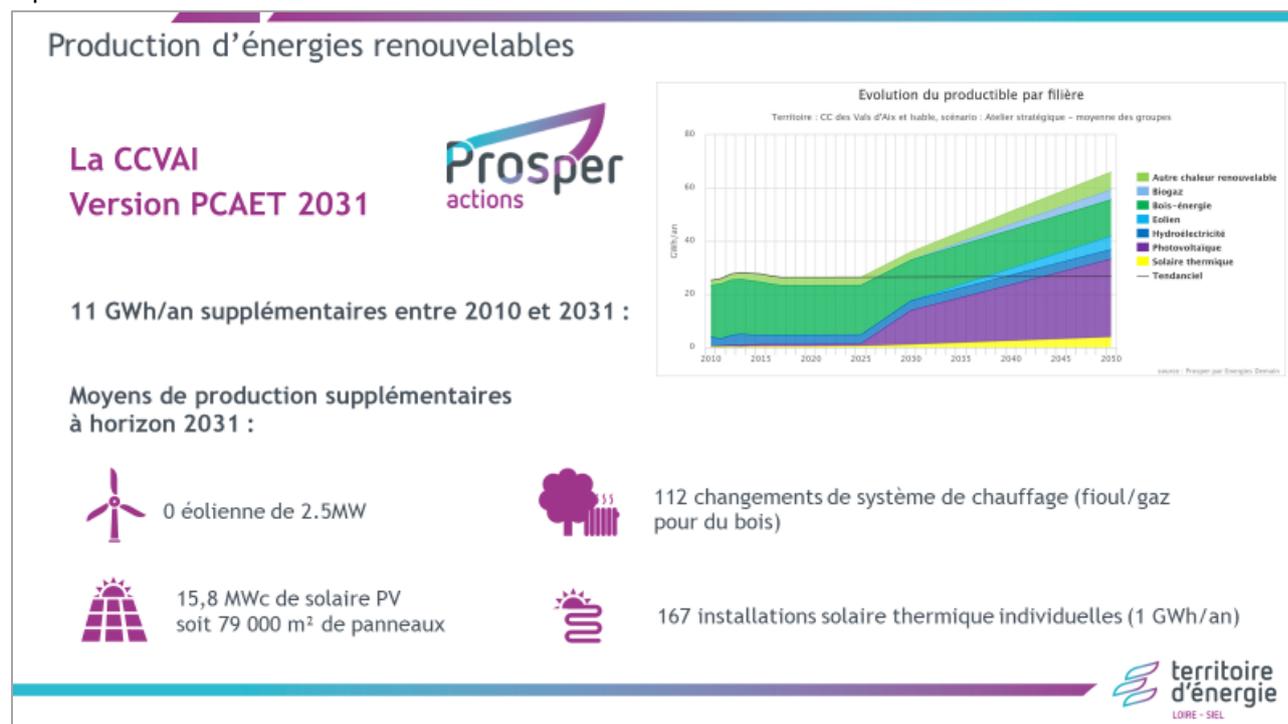


## 4.1.2 Production d'énergies renouvelables

Objectifs d'évolution de la production d'énergies renouvelables et trajectoire d'évolution :



Equivalences en termes d'actions :



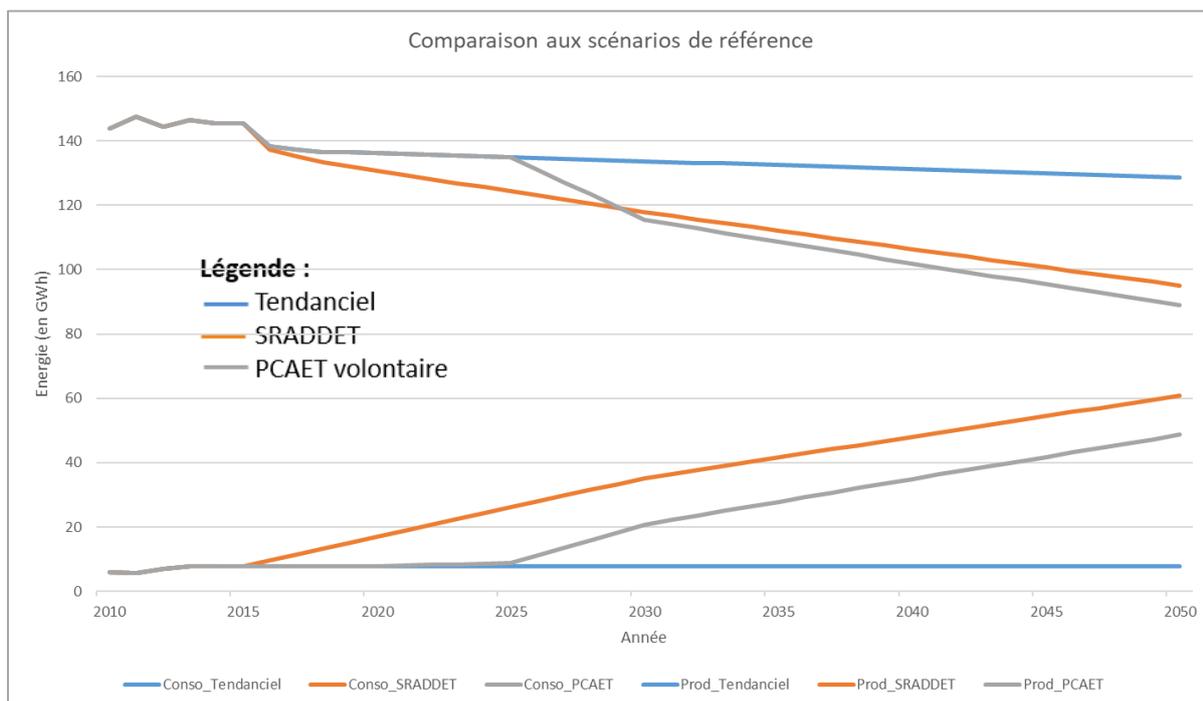
#### 4.1.3 Comparaison avec le scénario tendanciel et les objectifs déclinés du SRADDET

Consommations d'énergie – objectifs comparés à l'horizon 2050 :

Secteur	Situation initiale (méthode "à responsabilité") (en GWh)	Situation en 2050		
		Tendanciel 2050	CCVAI SRADDET 2050	PCAET volontaire CCVAI
Résidentiel	57	-13%	-36%	-44%
Tertiaire	9	18%	-15%	-14%
Industrie	8	-18%	-24%	-27%
Agriculture	10	6%	-31%	-35%
Transports	61	-14%	-37%	-38%
Déchets	0	0%	0%	0%
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>-10%</b>	<b>-34%</b>	<b>-38%</b>

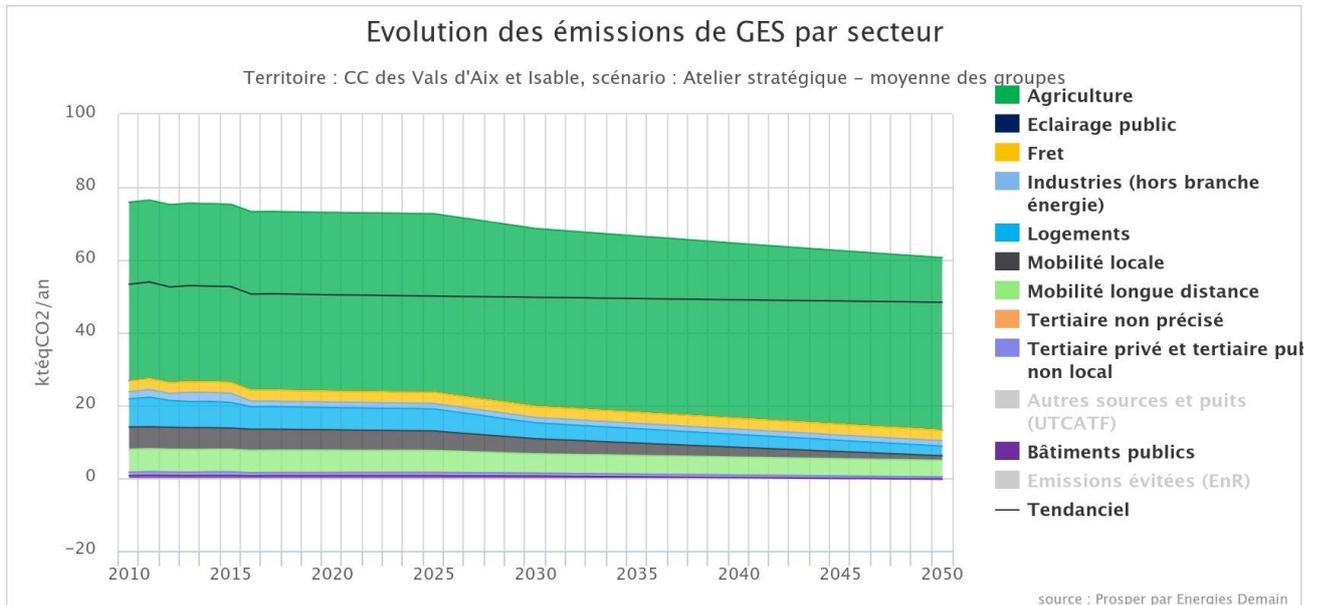
Production d'énergie – objectifs comparés à l'horizon 2050 :

Filière	Situation initiale (en GWh)	Situation en 2050 (en GWh)		
		Tendanciel 2050	CCVAI SRADDET 2050	PCAET volontaire CCVAI
Hydroélectricité	4	3	4	4
Eolien	0	0	20	5
Photovoltaïque	0	1	34	29
Bois-énergie	19	18	17	14
Solaire thermique	0	1	2	4
Autre chaleur renouvelable	2	3	4	7
Agrocarburants	0	0	0	0
Biogaz	0	0	0	4
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>27</b>	<b>81</b>	<b>66</b>



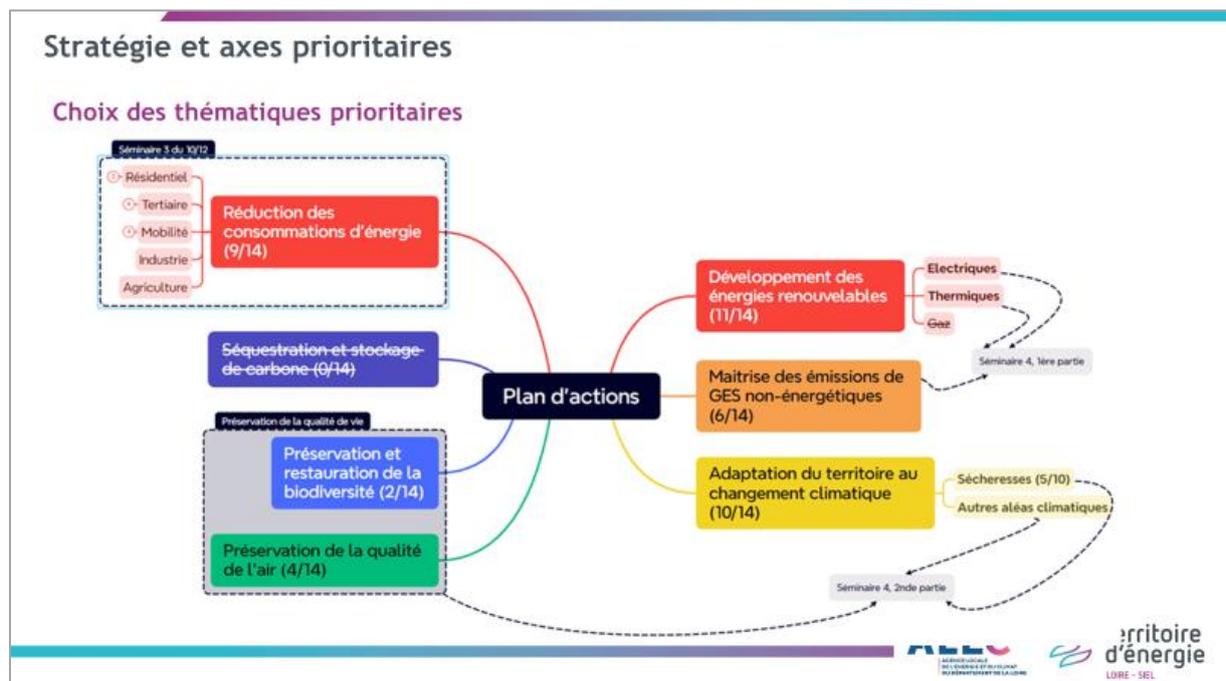
Au global, les objectifs inscrits dans le cadre du PCAET volontaire sont très proches du scénario SRADEET décliné à l'échelle de la CCVAI, avec toutefois une évolution à la baisse de la consommation totale d'énergie légèrement plus ambitieuse et des objectifs de production d'énergie renouvelable plus réduits.

## 4.2 Emissions de gaz à effet de serre (GES)



## 4.3 Priorisation des autres thématiques d'action

Au-delà de la consommation et la production d'énergie, d'autres thématiques ont été identifiées et intégrées au PCAET volontaire, telle que l'adaptation du territoire aux conséquences du changement climatique ou la préservation de la biodiversité locale.



## 5 Programme d'action

### SOMMAIRE

<b>A</b>	<b>Transversal</b>
A.1	Pilotage et coordination des actions
A.2	Transition interne de la collectivité
<b>B</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie</b>
B.1	Sensibilisation des ménages à la rénovation énergétique
B.2	Limitation des usages et optimisation énergétique dans les bâtiments tertiaires publics
B.3	Réalisation de plans pluriannuels d'investissement communaux
B.4	Promotion du service EDEL42 auprès des professionnels du territoire
B.5	Mise en place d'IRVE
B.6	Promotion des alternatives à l'autosolisme
<b>C</b>	<b>Développement des énergies renouvelables</b>
C.1	Développer un nouveau réseau de chaleur sur la commune de Saint Germain Laval
C.2	Promotion de prime chaleur d'avenir
C.3	Réalisation et animation d'un plan de solarisation
C.4	Favoriser le développement des EnR, le bioclimatisme et la récupération des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme
C.5	Dialogue intercommunal sur les projets de production d'énergie renouvelable à enjeux pour le territoire
<b>D</b>	<b>Préservation et amélioration de la qualité de vie</b>
D.1	Réalisation d'un atlas intercommunal de la biodiversité
D.2	Maintien, gestion et développement de haies
D.3	Lutte contre les espèces invasives
D.4	Poursuite des efforts contre le brûlage des déchets verts
D.5	Renaturation pour rafraichir les centres bourgs
<b>E</b>	<b>Adaptation du territoire aux impacts du changement climatique</b>
E.1	Consommation raisonnée de l'eau
E.2	Amélioration de la gestion des arrêtés sécheresse
E.3	Diversification des essences forestières
E.4	Prévention du risque inondation
<b>F</b>	<b>Maitrise des émissions de Gaz à Effet de Serre non-énergétiques</b>
F.1	Implication de la CCVAI dans le Projet Alimentaire Territorial partenarial

La suite de ce document rassemble les fiches action détaillées, telles que proposées par les élus lors des ateliers et retravaillées avec les services de la CCVAI.

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

## Secteurs concernés

Résidentiel - Industrie - Transports routiers - Autres transports - Tertiaire - Agriculture - EnR&amp;R - Gestion des déchets - Branche Energie - Forêt et espaces verts

## Descriptif de l'action

## Contexte :

Le PCAET volontaire est une démarche nécessitant, pour obtenir des résultats concrets, une animation pour le pilotage et la coordination des différentes actions retenues. S'il est primordial de concrétiser des actions, il est également important de communiquer et de faire savoir. Cela permet notamment de partager les retours d'expérience, de créer une dynamique collective et territoriale, de diffuser les bonnes pratiques, etc.

## Descriptif :

Il s'agit ici de renforcer les effectifs de la CCVAI pour réaliser ce pilotage et cette coordination des actions. Il sera également prévu de réaliser une fois par an un séminaire PCAET à l'échelle CCVAI pour faire le bilan de l'année écoulée, demander aux communes des retours d'expérience, et présenter les perspectives de l'année suivante.

## Cible(s)

Tout public

## Evaluation initiale

Année de début

2025

Année d'échéance

2031

État

A venir

## Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action

CCVAI

Typologie de porteur

Intercommunalité

Personne référente

Chargé-e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI

Porteur

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

## Commentaires

## Indicateur(s) de suivi

(10 maximum)

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à  
échéance

ETP affecté au PCAET (%ETP)

0

0.5

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés

Transports routiers - Tertiaire - EnR&amp;R - Gestion des déchets - Branche Energie - Forêt et espaces verts

Descriptif de l'action

Contexte :

La CCVAI en tant qu'organisation est un acteur important du territoire, dont la gestion du patrimoine et l'exercice de ses compétences représentent une partie non négligeable des impacts climat-air-énergie.

En tant que porteuse du PCAET, elle se doit d'agir en interne et de le faire savoir, par souci d'exemplarité auprès des autres acteurs du territoire.

Descriptif :

Cette action consiste en la mise en œuvre d'un plan de transition en interne pour limiter les impacts environnementaux engendrés par les services de la CCVAI.

Il s'agira notamment de contenir voire réduire les impacts engendrés par les usages numériques, les déplacements des agents, les achats de la collectivité,...

Cible(s)

Elus et agents de la CCVAI

## Evaluation initiale

Année de début

2028

Année d'échéance

2031

État

A venir

Difficultés identifiées

Mobiliser

## Acteurs

Porteur de l'action

CCVAI

Typologie de porteur

Intercommunalité

Personne référente

Chargé-e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI

Porteur

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

## Commentaires

## Indicateur(s) de suivi

(10 maximum)

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à

échéance

Réalisation d'un plan de transition de la collectivité (Oui = 1, Non = 0) ()

0

1

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés

Résidentiel -

## Descriptif de l'action

Contexte : Les objectifs et les enjeux en matière de rénovation énergétique des logements sont considérables : objectifs nationaux et régionaux en matière de rénovation, augmentation progressive de la facture énergétique des ménages, démarchage commercial abusif, émissions de gaz à effet de serre et qualité de l'air,... Les citoyens manquent de visibilité sur les dispositifs (ingénierie, financiers) qui existent, et sont très souvent découragés par le coût des travaux à engager pour améliorer les performances énergétiques de leurs logements.

Rappel objectifs stratégiques 2030 : 95 logements collectifs rénovés + 610 maisons individuelles rénovées (niveaux de performances visés : 5% « BBC rénovation » et 95% rénovations modestes)

Rénov'actions42 est le Service Public de la Rénovation de l'Habitat, mis en place, piloté et financé par l'ensemble des collectivités de la Loire. Ce service accompagne les particuliers tout au long de leurs projets de rénovation : de la réflexion à la prise en main de leur logement, en passant par la définition des travaux à réaliser, l'analyse des devis, l'identification des aides disponibles, ... Le démarchage abusif ainsi que la complexité des dispositifs nationaux érodent l'envie d'agir ainsi que toute confiance des particuliers dans les informations qu'ils reçoivent par les médias classiques notamment.

Descriptif : Différentes mesures seront mises en place afin de répondre aux enjeux identifiés sur le territoire pour inciter à la rénovation énergétique des logements :

- Promouvoir les dispositifs existants (Rénov'actions42 - présentations sur le territoire, ...), en relayant les informations sur les sites communaux, lettres communales, bulletins,... des articles clés en main seront proposés aux communes.
- Promouvoir les permanences locales de Rénov'actions42, et inviter les particuliers à venir se renseigner en mairie pour en savoir plus sur le service
- Prêt de matériel : via Rénov'actions42, il est possible de mettre à disposition, gratuitement, du matériel auprès des particuliers : caméra thermique, wattmètres, ... Il est proposé d'organiser des sessions de prêt de matériel tous les ans, sur les communes volontaires.
- Lors des compromis de vente et actes notariés, il est proposé de diffuser la plaquette Rénov'actions42 dans le cadre des réponses apportées par la commune, à destination des futurs acquéreurs

## Cible(s)

Particuliers

## Evaluation initiale

Année de début

2025

Année d'échéance

2031

État

En cours

## Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action CCVAI

Typologie de porteur Intercommunalité

Personne référente Chargé-e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI Coordinateur

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

ALEC42 (Technique) - Communes (Autre)

## Commentaires

Contacts :

- renovactions42.org

- Marjorie FARCE - marjorie.farce@alec42.org - chargée de communication, information, sensibilisation

Moyens financiers :

- Ma Prim Rénov : dispositif national d'aide à la rénovation pour les particuliers

- ANAH : pacte territorial établi pour 3 ou 5 ans entre l'Etat et l'EPCI, et permettant le financement d'ingénierie, d'outils de communication, ...

## Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à  
échéance

Logements collectifs rénovés BBC (logements)

0

90

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés

Tertiaire -

Descriptif de l'action

Contexte :

Le secteur du bâtiment, dont le tertiaire, est à la croisée des enjeux puisque c'est un secteur fortement consommateur d'énergie (pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et l'électricité spécifique) et potentiellement émetteur de GES et polluants atmosphériques (selon le mode de chauffage). Les collectivités engagées dans ce PCAET sont propriétaires d'un certain nombre de bâtiments qui représente un levier directement actionnable pour atteindre les objectifs de réduction des consommations d'énergie et émissions de GES et polluants atmosphériques.

Les objectifs de sobriété sur la consommation d'énergie d'ici à 2030 choisis par les élus sont de 266MWh soit 8% de la consommation du secteur.

Le SIEL-TE propose dans le cadre de son accompagnement à la gestion de l'énergie une option télégestion pour l'étude, l'installation et la maintenance de systèmes de Gestion Technique du Bâtiment.

Descriptif :

Des actions seront mises en place pour inciter les usagers des bâtiments à limiter leurs usages : communication sur les gestes de sobriété efficaces pour limiter les consommations d'énergies superflues par exemple via la mise en place d'un affichage clair, inscription de règles dans les règlements intérieurs, rappels lors des assemblées générales d'associations.

Une autre action pourra consister à organiser une rencontre entre le SIEL-TE et chaque commune pour présenter les dispositifs de télégestion proposés par le SIEL-TE, puis planifier la mise en place de tels équipements. Après mise en œuvre, utilisation de la télégestion pour programmer à distance les usages des bâtiment publics et optimiser les consommations d'énergie.

Cible(s)

Tout public, Communes, CCVAI

## Evaluation initiale

Année de début

2025

Année d'échéance

2031

État

A venir

Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action

CCVAI/Communes

Typologie de porteur

Commune

Personne référente

Chargé-e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI

Incitateur

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

SIEL-TE (Technique)

## Commentaires

Indicateur(s) de suivi

(10 maximum)

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à  
échéance

Télégestion installée (nombre)

0

12

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés

Tertiaire -

Descriptif de l'action

Contexte :

Le secteur du bâtiment, dont le tertiaire, est à la croisée des enjeux puisque c'est un secteur fortement consommateur d'énergie (pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et l'électricité spécifique) et potentiellement émetteurs de GES et polluants atmosphériques (selon le mode de chauffage). La rénovation énergétique et le changement de système de chauffage sont deux actions permettant d'augmenter l'efficacité énergétique c'est à dire de moins consommer d'énergie pour un même service rendu.

Les objectifs stratégiques fixés pour 2030 sont de rénover modestement 2900m<sup>2</sup> de bâtiments publics.

Descriptif :

Les élus de la CCVAI souhaitent travailler à la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux dont ils ont la charge, que ce soit les bâtiments communaux ou intercommunaux. L'objectif de cette action est de massifier la rénovation de ces bâtiments ainsi que de viser des objectifs de performance. Il s'agit pour chaque collectivité d'effectuer un recensement et diagnostic des bâtiments publics, puis de hiérarchiser les travaux à effectuer.

Cible(s)

Communes

## Evaluation initiale

Année de début

2026

Année d'échéance

2031

État

A venir

Difficultés identifiées

Financement des travaux

## Acteurs

Porteur de l'action

CCVAI/Communes

Typologie de porteur

Commune

Personne référente

Rôle de l'EPCI

Coordinateur

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Etat (Financier) - SIEL-TE (Technique)

## Commentaires

## Indicateur(s) de suivi

(10 maximum)

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à

échéance

Rédaction du PPI (nombre)

0

12

## B.4

# Promotion du service EDEL42 auprès des professionnels du territoire

### Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés Industrie - Tertiaire - EnR&R -

#### Descriptif de l'action

Contexte : les consommations du secteur industriel représentent 4% des consommations totales du territoire, et celles du secteur tertiaire 7%.

Par ailleurs, ce dernier secteur est soumis aux objectifs et enjeux nationaux relatifs au Décret Tertiaire.

Dans la Loire, les collectivités portent le service EDEL42, service public de la performance énergétique en entreprise. C'est dans ce cadre qu'EDEL42 informe, conseille et accompagne gratuitement les structures privées de la Loire : industrie, commerces, restaurateurs, acteurs du tourisme, ...

#### Descriptif :

Communiquer auprès des professionnels sur l'existence et les propositions d'EDEL42 (suivi des consommations, conseils sur l'optimisation des contrats d'énergie, conseil sur les gestes de rénovation, conseils sur la production d'énergie renouvelable) organiser des temps de permanence EDEL42 sur le territoire

#### Cible(s)

Commerçants, artisans, professions libérales, architectes

### Evaluation initiale

Année de début	2028	Année d'échéance	2031	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

#### Difficultés identifiées

### Acteurs

Porteur de l'action CCVAI

Typologie de porteur Intercommunalité

Personne référente Chargé-e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI Coordinateur

#### Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Communes (Interne) - Chambre des métiers (Autre) - Chambre de commerce (Autre) - Architectes (Autre)

### Commentaires

### Indicateur(s) de suivi (10 maximum)

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Economies d'énergies réalisées dans les entreprises suite à l'action de EDEL (MWh)	0	2400

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés Transports routiers - EnR&amp;R -

## Descriptif de l'action

## Contexte :

Le développement de véhicules électriques en substitution de véhicules thermiques est une des solutions pour réduire les émissions de GES liés aux déplacements.

Le territoire de la CCVAI n'est pas encore doté d'infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE), une IRVE avec 2 points de charge est prévue par le SIEL-TE à St-Germain-Laval pour 2026.

## Descriptif :

L'objectif est de déployer une offre IRVE permettant progressivement la conversion des flottes de véhicules.

La CCVAI sera motrice dans l'installation d'IRVE sur le territoire, par exemple sur le parking devant les locaux de la CCVAI ou au niveau de l'aire de covoiturage qui va être développée.

## Cible(s)

Automobilistes

## Evaluation initiale

Année de début	2026	Année d'échéance	2031	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

## Difficultés identifiées

Financements

Raccordement au réseau

## Acteurs

Porteur de l'action SIEL-TE Loire

Typologie de porteur Etablissement public

Personne référente Chargé-e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI Coordinateur

## Partenaire(s) et leurs typologie(s)

SIEL-TE Loire (Technique)

## Commentaires

Sur domaine privé, plutôt de l'incitation

Sur domaine public, le SIEL peut porter

## Indicateur(s) de suivi (10 maximum)

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Bornes de recharge publiques rapides créées (bornes)	0	3

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés

Transports routiers -

Descriptif de l'action

Contexte :

Un constat : l'usage de la voiture individuelle pour l'ensemble des déplacements est très largement prédominant et peu de personnes se déplacent en vélo sur le territoire.

Des alternatives à l'autosolisme peuvent être développées, telles que le covoiturage ou encore la pratique du vélo.

Concernant la pratique du vélo, le faible recours à ce mode de déplacement peut s'expliquer par différentes difficultés pouvant être rencontrées par les utilisateurs potentiels : coût d'acquisition et d'entretien d'un vélo, manque de compétences pour l'entretien des vélos, manques d'infrastructures de stationnement, météorologie, manque d'une culture vélo, topographie, temps de déplacements, ...

Les objectifs stratégiques pour 2030 sont de réduire les déplacements en voiture de 580 000 km, soit 1% des déplacements actuels.

Description :

Cette action comporte 2 grands axes d'intervention :

- Promotion du covoiturage

- Promotion du vélo : aménagement cyclable entre le centre de Saint-Germain Laval et la Zone d'Activité des Grandes Terres, arceaux de stationnement, signalisation et autres investissements légers finançables par AVELO

Une aide pour l'acquisition de vélos à assistance électriques pourra être envisagée.

Le contenu détaillé de cette action sera davantage précisé après l'analyse plus précise des éléments de diagnostic.

Cible(s)

Automobilistes

## Evaluation initiale

Année de début

2028

Année d'échéance

2031

État

A venir

Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action

CCVAI/Communes

Typologie de porteur

Intercommunalité

Personne référente

Chargé-e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI

Porteur

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

## Commentaires

## Indicateur(s) de suivi

(10 maximum)

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à échéance

Personnes sensibilisées au covoiturage grand public (usagers sensibilisés)

0

1200

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés Tertiaire - EnR&amp;R - Branche Energie -

## Descriptif de l'action

## Contexte :

Le développement des ENR et en particulier des ENR Thermiques (bois-énergie, géothermie, solaire thermique) est un axe important pour la transition énergétique des territoires. La chaleur est en effet le premier poste de consommation énergétique en France. De plus, les collectivités territoriales peuvent être actives sur ce sujet en équipant leurs bâtiments de systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire fonctionnant avec des énergies renouvelables.

## Descriptif :

Développement, sur la commune de Saint-Germain Laval, d'un réseau de chaleur d'ici 3-4 ans, afin d'alimenter le bâtiment de la Communauté de communes, la Mairie, la maison à colombage, la maison Boissieu.

Ces bâtiments sont actuellement chauffés au fioul

Objectif : démarrage d'une étude d'ici la fin du mandat

## Cible(s)

commune, CCVAI

## Evaluation initiale

Année de début	2026	Année d'échéance	2031	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

## Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action	CCVAI/Communes
Typologie de porteur	Etablissement public
Personne référente	Chargé-e de mission PCAET
Rôle de l'EPCI	Porteur

## Partenaire(s) et leurs typologie(s)

## Commentaires

Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Chaufferies biomasse créées grande = 0,5MW) (chaufferies)	0	1

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés

Résidentiel - Industrie - Tertiaire - Agriculture - EnR&amp;R -

Descriptif de l'action

Contexte :

Le développement des ENR et en particulier des ENR Thermiques (bois-énergie, géothermie, solaire thermique) est un axe important pour la transition énergétique des territoires. La chaleur est en effet le premier poste de consommation énergétique en France. De plus, les collectivités territoriales peuvent être actives sur ce sujet en équipant leurs bâtiments de systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire fonctionnant avec des énergies renouvelables. Le SIEL-TE et l'ALEC42 portent le programme Prime Chaleur d'Avenir qui permet de subventionner études et travaux pour ce type de projet.

Rappels objectifs stratégiques 2030 : 167 installations solaires thermiques individuelles + 333kW de chaufferies collectives bois + 112 logements qui passent au chauffage bois.

Descriptif :

- Communiquer sur les différents dispositifs d'aides et possibilités techniques grâce à des moyens d'information divers : sites internet, bulletins municipaux, réseaux sociaux...
- Mise en place de permanences, de temps d'échanges quasi individuels sur les différents thèmes

Cible(s)

Collectivités et professionnels

## Evaluation initiale

Année de début

2025

Année d'échéance

2031

État

En cours

Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action

CCVAI

Typologie de porteur

Intercommunalité

Personne référente

Chargé-e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI

Relais de communication

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

## Commentaires

Indicateur(s) de suivi

(10 maximum)

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à

échéance

Projets réalisés (projets)

0

8

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés EnR&amp;R -

## Descriptif de l'action

## Contexte :

Le développement des ENR et en particulier de l'énergie solaire photovoltaïque est un axe fort de la stratégie de la CCVAI dans le cadre de son PCAET volontaire, avec un objectif de production d'ici 2030 équivalent à 652 maisons et 46 grandes toitures équipées de photovoltaïque, ainsi qu'une ou deux petites centrales au sol (environ 6500m<sup>2</sup>).

## Descriptif :

La CCVAI est bénéficiaire de travaux menés par le SIEL-TE Loire sur un plan de solarisation des bâtiments du territoire. Ceux-ci mènent à la sélection des bâtiments les plus intéressants et la réalisation d'analyses d'opportunité que les collectivités concernées pourront concrétiser en projets photovoltaïques.

L'action consiste à approfondir les résultats, puis communiquer activement sur les résultats auprès des propriétaires des bâtiments pour faire émerger des projets.

## Cible(s)

communes, entreprises, agriculteurs

## Evaluation initiale

Année de début	2026	Année d'échéance	2031	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

## Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action SIEL-TE Loire

Typologie de porteur Etablissement public

Personne référente Chargé-e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI Coordinateur

## Partenaire(s) et leurs typologie(s)

SIEL-TE Loire (Technique)

## Commentaires

plan de solarisation déjà réalisé par le SIEL-TE Loire

## Indicateur(s) de suivi (10 maximum)

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Communes engagées (communes)	0	12

Secteurs concernés

Résidentiel - Industrie - Tertiaire - EnR&amp;R -

Descriptif de l'action

Contexte :

Le développement des énergies renouvelables, et en particulier solaire photovoltaïque, est souhaité par les élus de la CCVAI. De forts objectifs de réduction des consommations d'énergie des bâtiments ont également été fixés, dans le secteur résidentiel comme tertiaire, et peuvent être en partie adressés via l'architecture bioclimatique.

Sur le territoire le cumul estival de précipitations pourrait passer de 215mm à 172mm en moyenne, et le cumul hivernal de 154mm à 213mm. L'eau étant nécessaire tout au long de l'année pour les usages domestiques, et plutôt au printemps et en été pour l'agriculture il semble pertinent de réfléchir au stockage inter-saisonnier de l'eau sur le territoire en cas d'excès d'eau sur certaines périodes.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un outil dédié à l'aménagement qui est régi par le code de l'urbanisme. Il concerne le domaine de l'habitat, du transport, de l'environnement ou encore de l'aménagement de zones d'activités économiques.

Descriptif :

L'élaboration ou la révision des PLU permet de faire connaître les gisements solaires sur la base du cadastre solaire, notamment avec une cartographie des gisements en recommandant le recours au solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire.

Par ailleurs, il conviendra de faire en sorte que les PLU soient « PV compatible » et n'empêchent plus l'installation photovoltaïque en toiture (articles sur la hauteur, le gabarit et l'aspect extérieur).

Une animation sera mise en œuvre afin d'aider les élus à déterminer une part d'EnR pour la construction neuve. Cette performance énergétique renforcée pourra être indiquée dans la partie réglementaire du PLU ou dans une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) énergie dédiée.

Le PLU rappellera les règles nationales en matière de bonus de constructibilité octroyant des droits à construire supplémentaires (jusque 30%) en cas d'exemplarité environnementale, bioclimatique ou énergétique.

Une autre animation sera mise en œuvre pour déterminer l'opportunité de l'utilisation du Coefficient de Biotope Surfacing (bio-climatisme).

Enfin, il est possible d'inscrire dans les règlements de lotissement une obligation d'enterrer des cuves de récupération d'eau de pluie (cf retour d'expérience de la commune de St-Georges-de-Baroille), et la CCVAI pourra inciter les particuliers à installer des systèmes de récupération d'eau de toiture.

Une réflexion quant à la mise en place d'un PLUi pourra être conduite à l'échelle de l'intercommunalité.

Cible(s)

Tout public

## Evaluation initiale

Année de début

2026

Année d'échéance

2031

État

A venir

Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action CCVAI/Communes

Typologie de porteur Intercommunalité

Personne référente Chargé-e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI Porteur

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Communes (Interne)

## Commentaires

## Indicateur(s) de suivi

(10 maximum)

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à  
échéance

Intégration des enjeux bioclimatisme, "récupération d'eau" et photovoltaïque aux PLU (au PLUi) (1

0

1

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés EnR&amp;R - Branche Energie -

## Descriptif de l'action

## Contexte :

Le développement des ENR est un axe fort de la stratégie de la CCVAI dans le cadre de son PCAET volontaire, avec un objectif de production d'ici 2050 équivalent à quelques petites centrales au sol photovoltaïques (environ 27 000m<sup>2</sup>), une éolienne, deux ou trois méthaniseurs agricoles et une micro centrale hydroélectrique, soit un mix diversifié d'énergies renouvelables.

## Descriptif :

Cette action consiste à proposer aux élus des éléments de connaissance sur les différentes filières de production d'énergies renouvelables (éolien, méthanisation, PV au sol/agrivoltaïsme/ombrières) afin qu'ils puissent se positionner de manière objective et éclairée lorsqu'ils seront sollicités, que ce soit par les services de l'Etat comme pour la définition de zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables, ou par des développeurs souhaitant monter un projet sur leur commune.

Les plus gros projets ENR pouvant avoir un impact sur plusieurs communes pourront également être discutés à l'échelle de la CCVAI dans le cadre de cette action.

## Cible(s)

Elus

## Evaluation initiale

Année de début	2028	Année d'échéance	2031	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

## Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action CCVAI

Typologie de porteur Intercommunalité

Personne référente Chargé-e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI Porteur

## Partenaire(s) et leurs typologie(s)

## Commentaires

## Indicateur(s) de suivi (10 maximum)

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Evenements réalisés (évènements)	0	4

## D.1

# Réalisation d'un atlas intercommunal de la biodiversité

### Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés Agriculture - Forêt et espaces verts

#### Descriptif de l'action

##### Contexte :

Préserver la biodiversité est un des enjeux identifié par les élus de la CCVAI dans le cadre du PCAET volontaire. Il semble fondamental de réaliser un diagnostic de la biodiversité vivant sur le territoire pour savoir comment agir pour la préserver.

##### Descriptif :

Cette action consistera en la mise en place d'un atlas de la biodiversité intercommunal afin de mieux connaître les espèces locales, puis communiquer.

#### Cible(s)

grand public

### Evaluation initiale

Année de début	2028	Année d'échéance	2031	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

#### Difficultés identifiées

### Acteurs

Porteur de l'action	CCVAI
Typologie de porteur	Intercommunalité
Personne référente	Chargé-e de mission PCAET
Rôle de l'EPCI	Porteur

#### Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Office français de la biodiversité (Financier)

### Commentaires

### Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Projets réalisés (projets)	0	1

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés

Transports routiers - Agriculture - Forêt et espaces verts

Descriptif de l'action

Contexte :

Restaurer la biodiversité est un des enjeux plébiscité par les élus de la CCVAI dans le cadre du PCAET volontaire. Les haies peuvent constituer un réel réservoir de biodiversité, dans des conditions d'entretien adéquates. Or, le constat actuel dresse un panorama de haies coupées très / trop court le long d'axes routiers, et des haies finalement souvent "repoussées" de la voirie vers les espaces agricoles.

Descriptif :

Priorité : préservation et maintien des haies existantes, en associant les agriculteurs, les cantonniers ou encore les services du CD42 en charge de l'entretien des routes

Encourager à planter de nouvelles haies, via des outils de communication et un travail à engager avec la Fédération de chasse. Dans les centre bourgs, il est possible d'inscrire la plantation de haies dans les règlements de lotissement, avec une liste des espèces végétales acceptées.

Cible(s)

Agriculteurs, communes, CD42, particuliers

## Evaluation initiale

Année de début

2026

Année d'échéance

2031

État

A venir

Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action

CCVAI

Typologie de porteur

Intercommunalité

Personne référente

Chargé-e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI

Coordinateur

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

## Commentaires

## Indicateur(s) de suivi

(10 maximum)

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à  
échéance

Nombre de communes engagées dans la gestion des haies (nombre)

0

12

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés Agriculture - Forêt et espaces verts

## Descriptif de l'action

## Contexte :

Préserver la biodiversité est un des enjeux majoritairement plébiscité par les élus de la CCVAI dans le cadre du PCAET volontaire. Les espèces invasives, en prenant la place d'espèces locales viennent perturber les écosystèmes et sont l'une des causes majeures de la chute de biodiversité. De plus, elles peuvent avoir des conséquences néfastes pour les humains, c'est ce qui est appelé espèces à enjeux pour la santé humaine.

## Descriptif :

Lutter contre la propagation d'espèces exotiques envahissantes en diffusant de la connaissance sur l'ambrosie, la renouée du Japon, les moustiques tigre, la mimule tachetée, le frelon asiatique ou les chenilles processionnaires. La CCVAI pourra élaborer un plan d'actions pour contenir le développement de ces espèces.

## Cible(s)

Tout public

## Evaluation initiale

Année de début	2025	Année d'échéance	2031	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

## Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action	CCVAI
Typologie de porteur	Intercommunalité
Personne référente	Chargé-e de mission PCAET
Rôle de l'EPCI	Relais de communication

## Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Office français de la biodiversité (Technique) - ARS (Autre) - CD42 (Autre)

## Commentaires

Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Public sensibilisé (personnes)	0	600

## D.4

## Poursuite des efforts contre le brûlage des déchets verts

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés

Résidentiel - Tertiaire - Gestion des déchets - Branche Energie -

Descriptif de l'action

Contexte :

Les enjeux sanitaires liés à la qualité de l'air (air intérieur et air extérieur) sont de plus en plus prégnants sur les territoires. Malgré une bonne qualité de l'air extérieur au regard des seuils réglementaires actuellement en vigueur, certains seuils OMS peuvent être dépassés localement. Une méconnaissance de ces polluants, leurs causes et leurs effets est à souligner. (notamment concernant le brûlage des déchets verts)

Descriptif :

- Sensibilisation nécessaire sur le brûlage des déchets verts : même si les pratiques de brûlage des déchets verts ont beaucoup diminué ces dernières années, il est nécessaire de communiquer sur les impacts en termes de qualité de l'air, ainsi que sur la réglementation en vigueur
- Bois énergie : information à faire sur les impacts de la qualité du bois et les modalités de bonne combustion en termes de qualité de l'air et d'émission de particules

Cible(s)

Particuliers, agriculteurs

## Evaluation initiale

Année de début

2025

Année d'échéance

2031

État

En cours

Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action

CCVAI

Typologie de porteur

Intercommunalité

Personne référente

Chargé-e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI

Porteur

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

## Commentaires

## Indicateur(s) de suivi

(10 maximum)

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à

échéance

Public touché (personnes)

0

5900

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés Forêt et espaces verts

## Descriptif de l'action

## Contexte :

La CCVAI souhaite mettre en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique, et notamment pour permettre à la population de se protéger face aux épisodes de forte chaleur qui seront plus longs, plus fréquents et plus intenses.

La CCVAI a également la volonté de favoriser la biodiversité sur son territoire.

Elle dispose de compétences quant à l'aménagement de l'espace public.

## Descriptif :

Cette action consiste à favoriser la présence de végétal dans les centre bourgs afin de bénéficier de fraîcheur, en particulier lors des canicules.

Cela passe d'abord par une limitation forte de la minéralisation de l'espace public, puis par l'introduction de nouveaux espaces verts, notamment dans les cours d'écoles puisque le jeune public est une population plus vulnérable face aux fortes chaleurs.

## Cible(s)

Tout public

## Evaluation initiale

Année de début	2028	Année d'échéance	2031	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

## Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action CCVAI/Communes

Typologie de porteur Commune

Personne référente Chargé-e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI Incitateur

## Partenaire(s) et leurs typologie(s)

## Commentaires

## Financements existants pour cette action

## Indicateur(s) de suivi (10 maximum)

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Communes engagées (communes)	0	4

## E.1

# Consommation raisonnée de l'eau

### Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés

Résidentiel - Industrie - Tertiaire - Agriculture - Branche Energie -

Descriptif de l'action

Contexte :

Sur le territoire le nombre de jours où le sol est sec pourrait passer d'ici à 2050 de 51 à 76 en été, et de 38 à 63 en automne en moyenne. Le cumul estival de précipitations pourrait passer de 215mm à 172mm en moyenne.

Il est donc nécessaire de penser dès maintenant la réduction des consommations en eau sur le territoire afin de réduire structurellement le risque de pénurie d'eau pour les usages essentiels.

Descriptif :

cette action consistera à la mise en place d'incitations aux économies d'eau auprès de la population et des professionnels du territoire.

Un travail spécifique pourra être mené avec les agriculteurs pour proposer des alternatives culturales moins gourmandes en eau - diversifier les cultures.

Cible(s)

Grand public, agriculteurs, industriels

### Evaluation initiale

Année de début

2026

Année d'échéance

2031

État

A venir

Difficultés identifiées

### Acteurs

Porteur de l'action

CCVAI

Typologie de porteur

Intercommunalité

Personne référente

Chargé·e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI

Incitateur

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Communes (Interne) - Chambre d'agriculture (Technique)

### Commentaires

### Indicateur(s) de suivi

(10 maximum)

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à échéance

Public sensibilisé (personnes)

0

6000

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés Résidentiel - Industrie - Tertiaire - Agriculture -

## Descriptif de l'action

## Contexte :

Les arrêtés sécheresse se sont multipliés ces dernières années pour faire face aux épisodes de sécheresse et prioriser les usages de l'eau pendant ces périodes.

## Descriptif :

La CCVAI se propose de mieux informer et faire respecter les restrictions d'usage de l'eau en cas d'arrêté sécheresse. La CCVAI contribuera à améliorer la compréhension des rôles de chaque acteur, Elle pourra proposer un arrêté unique pour l'ensemble des communes concernées. Il est également nécessaire d'informer le grand public sur les différents niveaux de limitation : vigilance, alerte, alerte renforcée, crise.

## Cible(s)

Tout public

## Evaluation initiale

Année de début	2025	Année d'échéance	2031	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

## Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action CCVAI/Communes

Typologie de porteur Commune

Personne référente Chargé-e de mission PCAET

Rôle de l'EPCI Incitateur

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

## Commentaires

## Indicateur(s) de suivi (10 maximum)

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Public touché (personnes)	0	5900

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés Forêt et espaces verts

## Descriptif de l'action

## Contexte :

Le nombre de jours avec risque significatif de feu de végétation sur le territoire pourrait passer de 1 à 7 par an en moyenne en 2050.

Les épisodes de sécheresse rendent également les arbres plus vulnérables aux épidémies de ravageurs type scolytes. La forêt est d'ores et déjà en cours de dépérissement, avec une réduction drastique de l'accroissement sur les dernières années.

## Descriptif :

Il s'agira de travailler avec les propriétaires forestiers pour diversifier les espèces plantées et laisser des espaces sans intervention humaine.

Cela permettre d'augmenter la résilience des forêts pour résister à une tempête, un incendie ou à des maladies.

## Cible(s)

propriétaires forestiers

## Evaluation initiale

Année de début	2028	Année d'échéance	2031	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

## Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action	CCVAI
Typologie de porteur	Intercommunalité
Personne référente	Chargé-e de mission PCAET
Rôle de l'EPCI	Incitateur

## Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CNPf (Technique) - ONF (Technique)

## Commentaires

## Indicateur(s) de suivi (10 maximum)

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Porteurs de projets (porteurs)	0	10

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés Forêt et espaces verts

## Descriptif de l'action

## Contexte :

Les épisodes de fortes précipitations seront plus intenses avec le réchauffement climatique, une augmentation de l'ordre de 20% des cumuls de précipitation sur une journée est attendue, ce qui entraîne une aggravation potentielle du risque d'inondation par ruissellement.

De plus, une partie du territoire est situé à proximité du fleuve Loire et donc exposé au risque de crues.

## Descriptif :

La CCVAI, en lien avec la roannaise de l'eau pour la compétence GEMAPI, contribuera activement à l'élaboration de documents type PAPI ou PPRI pour la prévention du risque inondation.

## Cible(s)

Tout public

## Evaluation initiale

Année de début	2028	Année d'échéance	2031	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

## Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action	CCVAI
Typologie de porteur	Intercommunalité
Personne référente	Chargé-e de mission PCAET
Rôle de l'EPCI	Coordinateur

## Partenaire(s) et leurs typologie(s)

## Commentaires

Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Adoption d'un PAPI sur le territoire (Oui = 1, Non = 0)	0	1

## Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-23

Secteurs concernés Agriculture -

## Descriptif de l'action

## Contexte :

Le secteur de l'agriculture représente une part importante des émissions de GES du territoire. Cependant, l'agriculture est source de nombreuses fonctionnalités, essentielles à l'écosystème des territoires ruraux.

La CCVAI partenaire du PAT (Plan Alimentaire Territorial) du Roannais, dont l'objectif premier est de développer une alimentation de qualité et proximité pour que les producteurs, consommateurs, transformateurs et distributeurs en tirent un bénéfice de manière équitable.

## Descriptif :

La CCVAI va poursuivre son implication dans la démarche de PAT, notamment au travers du développement de la filière chanvre textile, avec AURA Chanvre.

## Cible(s)

Agriculteurs, citoyens, collectivités

## Evaluation initiale

Année de début	2025	Année d'échéance	2031	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

## Difficultés identifiées

## Acteurs

Porteur de l'action	CCVAI
Typologie de porteur	Intercommunalité
Personne référente	Chargé-e de mission PCAET
Rôle de l'EPCI	Coordinateur

## Partenaire(s) et leurs typologie(s)

## Commentaires

## Indicateur(s) de suivi (10 maximum)

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Projets réalisés (projets)	0	7